

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES ANNEE 2023



BULLETIN D'INSCRIPTION

à déposer en Mairie **pour le 23 juin 2023**

NOM et PRENOM : _____

ADRESSE : _____

22230 LAURENAN

TELEPHONE :  _____

Dans quelle catégorie concourez-vous ?
(cocher d'une croix la catégorie choisie)



CATEGORIES :

- 1^{ère} - BOURG MAISONS FLEURIES
- 2^{ème} - CAMPAGNE MAISONS FLEURIES
- 3^{ème} - FACADES SEULES FLEURIES
- 4^{ème} - COMMERCES FLEURIS
- 5^{ème} - POTAGERS FLEURIS

Définition des catégories :

- 1^{ère} : maisons fleuries **dans le BOURG** avec jardin fleuri visible de la rue (<1000 m²)
- 2^{ème} : maisons fleuries situées **en CAMPAGNE** avec jardin visible de la rue (<1000 m²)
- 3^{ème} : maisons **ne disposant pas de jardin** visible de la rue (balcon, terrasse, mur, fenêtre)
- 4^{ème} : Hôtels, restaurants, commerces fleuris
- 5^{ème} : potagers fleuris visibles de la rue ou ouvert au public

Un candidat classé 1^{er} de sa catégorie pendant 3 années consécutives, est classé « hors concours » pendant deux ans, s'il poursuit ses efforts de fleurissement.

N'HESITEZ PAS A ENCOURAGER VOS AMIS ET VOISINS A CONCOURIR !